

CONSEIL MUNICIPAL du 4 juillet 2016

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, FONTENY Jean-Yves, MICHENAUD Bénédicte, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, FONTENY Natacha, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony 20H40 : Arrivée de Laurent VINET, 20H48 : Arrivée de Mélina GILBERT
Absente excusée	Laure BELZ
Secrétaire de séance	Jean-Yves FONTENY
Date de convocation	29 juin 2016
Compte-rendu du 6 juin 2106	Approuvé à l'unanimité

Finances – Administration Générale - Personnel

Décisions budgétaires

50 et 51-2016

Le conseil fixe le prix de deux tondeuses (honda et toro) pour pièces à 40 € l'ensemble. Il approuve les décisions budgétaires ci-dessous pour le budget général :

Libellé	Compte	Dépenses
Opt – 66 : Aménagement sécurité VC 7 (maitrise d'œuvre village du Coin)	2315	+ 2 500 €
Opt – 68 : Café /restauration rapide	2313	+ 1 500 €
Chap – 020 : Dépenses imprévues	020	- 4 000 €

Transport scolaire (Tarification 2016/2017 & financement du poste d'accompagnateur scolaire

52-2016

Le Conseil :

- fixe la participation des parents pour l'année 2016/2017 à 13.80 € (12.10 € de transport qui seront reversés au Département et 0.70 € de frais de gestion qui seront encaissés par la Commune).
- approuve la convention à intervenir entre le Département et la Commune relative à la subvention allouée par le Département pour le développement de l'accompagnement dans les cars de transport scolaire.

Transports St-Fulgent : Par courrier du 8 juin 2016, la Commune de Saint-Fulgent a communiqué la participation aux frais de gestion des transports scolaires du primaire et du secondaire pour l'année scolaire 2015/2016. Les éléments fournis étant globaux, il a été redemandé à la Commune de Saint-Fulgent de communiquer le détail des dépenses et recettes composant cette participation. Une rencontre est prévue le 5 juillet 2016 à 18 heures. *Affaire à suivre*

Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (division de la valeur nominale des actions)

53-2016

Le Conseil approuve la division par deux de la valeur nominale de l'action au sein de l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée afin de permettre l'entrée de nouveaux actionnaires. Le capital actuel de 225.000 € constitué de 450 actions de 500 € sera, à l'issue de l'opération, constitué de 900 actions de 250 €. St-André possédera 2 actions à l'issue de ce processus.

Fusion Communautés de Communes (nom et siège du futur EPCI)

54/55-2016

Le comité de pilotage « fusion » du 26 mai 2016 a précisé que les noms des Essarts et de Saint-Fulgent devaient figurer dans la dénomination du futur EPCI et que le 1^{er} nom devrait correspondre de préférence à celui du siège social de l'établissement.

Lors du dernier comité de pilotage « fusion » de juin, ce dernier a avancé sur l'organigramme, sur le fait que Monsieur PERRIN DGS de la Communauté de Communes de Saint-Fulgent serait le nouveau DGS de la structure après la fusion et que Madame VIAULT DGS de la Communauté de Communes des Essarts et d'Essarts en Bocage remplirait les fonctions de DGA. A ce jour, il n'a pas été trouvé d'accord sur le lieu du siège social et sur la gouvernance.

Le site de Saint-Fulgent :

- d'une superficie de 2 100 m² regroupe de nombreux services à la population et remplit donc tous les critères d'une maison de service au public.
- permet de répondre, sans extension du bâtiment, aux besoins liés à la FUSION et aux évolutions programmées de l'intercommunalité dans le cadre de la loi NOTRe.
- est le siège du Pays du Bocage Vendéen et de l'association IVB. C'est un vrai atout pour échanger sur les dossiers touristiques et créer des synergies.
- est indépendant de celui d'une mairie, ce qui renforce l'idée de maison de l'ensemble des Communes membres, sans confusion dans l'esprit des élus et des habitants. Ceci renforce très fortement l'identification des habitants à leur intercommunalité.

- propose une offre complète pour organiser des réunions, des séminaires, des conférences... avec à disposition plusieurs salles, un amphithéâtre et une salle de restauration. Ces services sont très utilisés par les entreprises du territoire mais également extérieures au territoire compte-tenu de la qualité des prestations.

- est la propriété de la Communauté de Communes ce qui permet une meilleure maîtrise des charges liées au bâtiment. Ce bâtiment est moderne, récent et évolutif (étage possible).

- est celui qui est le plus central par rapport aux communes membres de l'EPCI et donc qui limite le plus les déplacements de la population et des élus (moyenne de 229 km si le siège est aux Essarts contre 186.4 Km si le siège est à Saint-Fulgent).

Compte-tenu des éléments ci-dessus le Conseil se prononce, à l'unanimité des membres présents, pour que le siège social du futur EPCI soit au 2 rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent et propose pour le nom « Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts ».

Voirie – Assainissement – Agriculture

Assainissement (majoration de la redevance)

Sur les 75 branchements prévus à la Brossière, 11 sont réalisés à ce jour. Afin d'inciter les foyers desservis à se raccorder et à mettre aux normes leurs installations, il est possible d'instituer une majoration de 100% de la redevance assainissement en vertu de l'article L.1331.8 du Code de la Santé Publique dans les 2 cas suivants : non raccordement dans le délai réglementaire de 2 ans et non-conformité des installations privées.

Le conseil décide d'attendre la fin de l'année pour prendre cette décision.

Interpellation du service « pôle gestion publique » de la DGFIP de Vendée sur les modalités de transfert de la compétence assainissement en 2020 aux Communautés de Communes : Suite au conseil municipal du 6 juin dernier un mail a été transmis à la DGFIP pour évoquer, compte tenu des investissements prévus pour notre commune à court terme, les modalités de ce transfert de compétence à la Communauté de Communes en 2020.

Réponse : Oui "l'outil" sera transféré en l'état à la date du transfert de compétences et s'agissant de vos interrogations sur les disparités des réseaux et la possibilité de fixer un zonage avec des tarifs différenciés pendant la période de mise à niveau des installations, il sera probablement nécessaire de prendre de telles dispositions, mais à ce jour rien n'est écrit sur ces points.

Affaire à suivre

20 H 40 : Arrivée de Laurent VINET

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (Dossiers déposés en juin, Certificat d'urbanisme en cours)

Demandeur		Projet	Adresse
GUEDON/BOSSARD	PC	Construction maison d'habitation	17, lotissement des coquilles
LORIAU Isabelle	DP	Ravalement de façade de couleur beige	27, la Boutinière
DROUIN Olivier	DP	Construction d'un préau attenant au garage et d'un mur de clôture	803, la Boninière
BRUCHE Sophie	DP	Création d'ouvertures + modification d'ouvertures + changement tuiles	302, le Coin
COUTO Mario	DP	Création d'une ouverture sur le pignon sud-ouest	306, le Coudray
GUERIN André	CU	Construction maison habitation sur 2 500 m ²	Les Moulins de la Boutinière

Certificat d'urbanisme déposé par Monsieur André GUERIN pour une division de la parcelle YC 32 afin de réaliser un terrain à bâtir de 2 500 m² : Avis défavorable, le terrain concerné se situe en zone agricole (A) du PLU.

Salle des mésanges (devis en cours chauffage, isolation, plafond, parquet)

56-2016

Le conseil, après avoir pris connaissance de l'ensemble des offres déposées pour le changement du chauffage et de la ventilation de la salle des mésanges (LUMINEAU – Les Landes, AMIAUD – Les Brouzils, FAUCHET – Chauché et CHARPENTIER – Les Herbiers), approuve le devis de l'entreprise AMIAUD, mieux disant pour un montant de 29 122.90 € H.T. et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

20H48 mn : Arrivée de Méline GILBERT

Restaurant scolaire – périscolaire (bilan des réserves, avenants)

57-2016

Le conseil approuve les nouveaux avenants ci-dessous :

LOT	Nature du lot	Entreprise	Montant H.T.	Avenants déjà approuvés	Nouveaux avenants	% d'augmentation
1	Terrassement - VRD	FABRICE TP - 85130 LA GAUBRETIERE	15 924.55			
2	Gros Oeuvre	Société BUTON Construction - 85170 LE POIRE SUR VIE	94 148.34	719.90 €		+ 0.76%
3	Charpente bois	LIGNE DE TRAVE - 85250 SAINT-FULGENT	30 056.44			
4	Couverture tuiles - Zinguerie	NOURRY Couvertures - 44860 PONT ST MARTIN	14 844.36	186.50 €		+ 1.26%
5	Menuiseries extérieures alu	SERRURERIE LUCONNAISE - 85403 LUCON	53 729.44		2 050.00 €	+ 3.81%
6	Etanchéité à l'air	OPTI'HOME - 85180 CHATEAU D'OLONNE	2 000.00	- 100.00 €		- 5.00%
7	Menuiseries bois	SARL GODARD - 85250 SAINT FULGENT	36 125.32			
8	Plâtrerie - Isolation	SONISO - 49300 CHOLET	74 756.45			
9	Faux plafonds	HERVOUET Jacky - 85260 LES BROUZILS	14 479.88		- 729.44 €	- 5.04%
10	Revêtements sols - Faïences	RAUTUREAU - 85600 ST HILAIRE DE LOULAY	22 200.84	- 440.58 €		- 1.98%
11	Revêtements sols - Souples	ABC - 85000 MOUILLERON CAPTIF	14 295.07			
12	Peinture	BETARD - 85120 LA CHATAIGNERAIE	19 127.29			
13	Electricité	JULIOT - 85140 SAINTE FLORENCE	36 164.39	1 081.74 €	1 228.09 €	+ 6.39%
14	Chauffage ventilation	CEC - 44650 LEGE	43 727.35			
15	Plomberie Sanitaires	ROBIN - 85170 ST DENIS LA CHEVASSE	21 712.70		494.43 €	+ 2.28%
TOTAL HT			493 292.42	1 447.56 €	3 043.08 €	
TOTAL de l'ensemble des avenants					4 490.64 €	
% sur marché global				+ 0.29%	+ 0.91%	

Coccinelles (lancement de la 2^{ème} tranche)

Sur les 10 lots de la 1^{ère} tranche 4 sont réservés, 1 est en attente de versement des arrhes et 3 sont réservés à la Compagnie du logement. Aussi, la commission propose au conseil de lancer la 2^{ème} tranche dès que possible. Un article va paraître dans la feuille « infos » d'être demandant aux personnes intéressées par la 2^{ème} tranche de se signaler en mairie avant début septembre.

Accord du Conseil.

Eglise (bilan des cloches)

58-2016

Cloche	Caractéristiques	Etat	Travaux à prévoir	Devis H.T.	Urgence
1	950 kg Ø 1,16 m	Usure de 5 %, - Changement des brides en 2008 - Boule du battant aplani	Changement du battant	1 140 €	2
2	650 kg Ø 1,02 m	Usure de 12 %, - Anse centrale fissurée - Battant changé en 2008	Restauration par soudure des anses + points de frappe => dépose cloche et envoi en fonderie pour soudures (3 mois de travaux)	12 417 €	3
3	460 kg Ø 0,92 m	- Usure de 12-13 %	¼ de tour Changement du battant	4 902 €	1
4	260 kg Ø 0,76 m	- Usure de 9 % - Mise en sécurité en 2008 - Battant changé en 2008			

Le conseil décide de solliciter l'aide du Département sur les travaux de la cloche 2 pour un montant de 12 417 € HT et charge Monsieur le Maire de déposer le dossier de demande de subvention. Les travaux des cloches 2 et 3 seront programmés au budget 2017.

Visite jury régional des villes et villages fleuris : Bilan du 28 juin 2016

Sports – Loisirs – Culture

Nouveau site internet : En ligne depuis le 1^{er} juillet.

Action Sociale

Convention de mise à disposition de locaux & équipements auprès des Associations

59-2016

Avec l'agrandissement du périscolaire et la rénovation du restaurant scolaire, une convention « type » de mise à disposition de locaux et d'équipements vient d'être élaborée.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments de la convention « type » et après en avoir délibéré :

- approuve le projet de convention « type » le projet de convention de mise à disposition de locaux et de matériel auprès des associations et charge Monsieur le Maire de la mettre en place auprès des associations concernées.
- l'autorise, sans passage en conseil et sans avenant, à adapter ladite convention « type » au besoin de l'association dans la dénomination, le préambule et les articles 2, 3, 5 et 6.

La remise des clefs et le remerciement des bénévoles « cantine » se sont déroulés vendredi 1^{er} juillet 2016. Compte-tenu des surfaces à entretenir la Commune se charge d'équiper le bâtiment d'auto laveuse.

Principe participation subvention « les P'tits Loups » : Le sujet sera abordé lors d'un prochain conseil.

Comité de gestion des structures petite enfance (bilan 2015)

Relais des Assistantes Maternelles : Au 1/1/2015, il existe 807 places agréées sur le territoire pour un public de 1530 enfants de moins de 6 ans. 688 enfants du territoire sont gardés par un AM. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés par un AM a baissé, alors que la part des 3/5 ans a augmenté. Sur l'ensemble des communes, le nombre de naissances a baissé de 63 en 2 ans. Pour St André, il y a 79 places agréées, et 57 places sont occupées. Animations RAM : 8 séances à St André – 8 présences AM – 162 présences enfants (16 AM différentes et 46 enfants différents). Financement : CAF : 42.746 € (87 %)/Com Com : 6223 € (13 %)

Halte-Garderie Itinérante : 49 enfants inscrits, avec une importante baisse par rapport à la période 2012/2014. (Moins de congés parentaux, baisse des naissances). Malgré cette baisse d'inscriptions, autant d'heures ont été facturées. Grand succès de la journée continue aux Brouzils. Evolution pour 2016 : Journée continue à Bazoges et la Rabatelière (jeudi en alternance sur les 2 communes), à partir du 1/09/2016. Financement : CAF : 22.535 € (38 %) – Familles : 3.793 € (6 %) – Com Com : 32.158 € (56 %)

Multi-Accueil : 96 enfants inscrits (-8.5 % par rapport à 2014), avec une baisse surtout à partir de septembre. Le nombre d'heures d'accueil régulier a baissé de 12 % : + de petits contrats. Augmentation de nombre d'heures d'accueil occasionnel. Pour St André, 6 enfants sont inscrits en accueil régulier, et 11 en accueil occasionnel. Le taux d'occupation du multi-accueil en 2015 est de 67.24 % (inférieur à 70 % : objectif CAF). Rappel des tarifs horaires à la charge des familles : 0.16 € à 2.40 € (en fonction du QF), le personnel : 8.76 ETP et financement : CAF : 199.570 € - Familles : 47.246 € - Com Com : 105.519 €. Evolution 2016 : Ouverture à 26 places à compter du 1^{er} septembre.

CLIC

Le Département ne souhaite plus que 5 CLIC sur le territoire (13 actuellement). Il souhaite que les CLIC existants s'arrangent entre eux pour fusionner en maintenant des antennes de proximité.

La convention du Département laissant beaucoup d'incertitudes, un courrier leur a été adressé dans l'attente d'une réunion programmée le 6 juillet. Une proposition sera faite pour un regroupement des CLIC : Montaigu, St-Fulgent, Les Herbiers, Mortagne, Chantonay, Pouzauges, la Chataigneraie. Les secteurs MAIA seraient ensuite calés sur les secteurs CLIC.

Questions diverses

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Date	Objet	Tiers	
10/06/2016	DIA pour vente maison habitation sur parcelles AB 299 et 538 – 9, chemin de la Frissonnière	PILARD Joseph	Renonciation le 10/06/2016
20/06/2016	Location appartement type 2 – 15, rue Croix Charette	DAVIET Mallauray	
20/06/2016	Location appartement type 2 – Logement 1 – Allée des tilleuls	PERROCHEAU Katy	
23/06/2016	Réparation poteau d'incendie – le Clouin	VEOLIA	681.07 € H.T.
15/06/2016	Complément extincteurs périscolaire	VIAUD	120.90 € H.T.
30/06/2016	Peinture et sol appartement n° 2 du logis	CHEVALIER	4 083.21 € H.T.

Calendrier des réunions

5 septembre 2016	10 octobre 2016	7 novembre 2016	12 décembre 2016
------------------	-----------------	-----------------	------------------

Visibilité au carrefour de la rue du ruisseau et de la RD11 : Suite au dernier conseil et après avoir rencontré Mr et Mme MERCIER, ces derniers vont élaguer le cerisier.

Levée de la séance : 22 heures

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 9 juillet 2016
Le Maire,
J.DALLET

La Secrétaire de Séance,
Jean-Yves FONTENY